



Arnaque et Litige orange bleue

Par **Fredercleturque**, le **11/07/2019** à **20:52**

bonjour j'ai signé le contrat ,avec l'orange bleue, salle de sport,j'ai versé une caution ,sans donner de rib, puis j'ai eu un problème de santé,on me demande 3mois de retard, je n'y est jamais mis les pieds,ayant reçu aucun contrat.

Qui doit je faire , on me redemande 127euros?